



PREFET DE LA HAUTE-MARNE

Préfecture  
Direction des Services du  
Cabinet et de la Sécurité  
Intérieure  
Service  
des affaires réservées  
et de la communication  
interministérielle

Dossier suivi par :  
Isabelle KERROUCHE  
☎ 03.25.30.22.90  
[isabelle.kerrouche@haute-marne.gouv.fr](mailto:isabelle.kerrouche@haute-marne.gouv.fr)

CHAUMONT, le **14 MARS 2014**

Le Préfet de la Haute-Marne  
à  
Mesdames et Messieurs les maires du département

*(s/c de Madame la sous-préfète de Saint-Dizier  
et de Monsieur le sous-préfet de Langres)*

**OBJET** : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

**P. J** : 1

Afin de répondre aux instructions ministérielles, je vous serais obligé, à l'occasion de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, de faire pavoiser tous les bâtiments et édifices publics aux couleurs françaises, **le mercredi 19 mars 2014**.

Il conviendra de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Vous trouverez en annexe le message de M. Kader ARIF, ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants, que vous voudrez bien lire, lors de la manifestation que vous organiserez localement.

Pour le Préfet et par délégation,  
La chef du service des affaires réservée,  
et de la communication interministérielle,

  
Elodie MARX